



Màj le 24 juin 2022

VAPE

Conseiller mes clients et développer mon activité

- Public visé : Commerçants buralistes
- Prérequis : Cette formation ne nécessite pas de prérequis
- Durée de la formation : 1 demi-journée, soit 4 heures
- Modalités d'organisation : Formation en présentiel et démonstration
- Tarif : 1 000 € HT / groupe
- Nombre de stagiaires : Minimum 6 / Maximum 12
- Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- ✓ **Appliquer la réglementation** en vigueur sur les produits de vapotage
- ✓ **Choisir le matériel et les consommables** avec les différents fournisseurs
- ✓ **Organiser l'implantation et la vente** des produits dans leur commerce
- ✓ **Conseiller les clients** et savoir leur présenter l'offre

- Contenu de la formation :

Réglementation en vigueur sur la VAPE (20 mn)

- ✓ Affichage et communication
- ✓ Interdiction de vente au mineur
- ✓ Interdiction de faire goûter des liquides nicotines

Présentation de l'offre VAPE (1 h 20)

- ✓ Les 2 types d'inhalation (directe et indirecte)
- ✓ Comprendre le ratio PG/VG (les liquides)
- ✓ Les fournisseurs : grossistes et fabricants

Manipulation du matériel (1 h 10)

- ✓ Les cigarettes électroniques
- ✓ Les résistances
- ✓ Les liquides

Conseiller les clients (1 h 00)

- ✓ Présenter son offre Vape
- ✓ Comment répondre aux besoins des clients ?
- ✓ Service Après-Vente

Conclusion (10 mn)

.../...



- Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre :
 - ✓ Moyens et méthodes pédagogiques
La formation est basée sur une alternance d'exposés, d'étude de cas pratiques, d'échanges et de manipulation du matériel.
Documentation pédagogique remis à l'apprenant comprenant notamment le guide « A fond la VAPE Saison 2 ».
 - ✓ Moyens techniques
Salle de formation équipée, vidéoprojecteur et paperboard
Matériel de démonstration (cigarettes électroniques, e-liquides, etc.)
 - ✓ Moyens d'encadrement
La formation est animée par Johann BENARD, formateur pendant 4 ans chez Sunny Smoker pour les buralistes et chef de projet sur le congrès international de la Vape Icovape.
Depuis 2021, Johann BENARD est consultant expert Vape pour la Confédération des Buralistes, en charge notamment de l'animation des WebiVape et de la rédaction d'articles spécialisés dans Le Losange.
- Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats :
 - ✓ Suivi de l'exécution
Feuilles d'émargement signées par les stagiaires et le formateur par demi-journée
 - ✓ Appréciation des résultats
Evaluation formative tout au long de la formation (Exercices pratiques)
Evaluation des acquis en fin de formation (Questionnaire d'évaluation)
Enquête de satisfaction des stagiaires
Attestation de suivi de stage

* *
*

**Pour toute info complémentaire
et organiser cette formation VAPE**

Contactez-nous :



**FORMATION
BURALISTES**



Valérie Blin

Assistante de Direction

01 53 21 81 15

v.blinprie@formationburalistes.fr